



MARRAKECH COP22 | CMP12 | CMA1
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016
مؤتمر الأمم المتحدة لتغير المناخ



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

REUNION DE CONCERTATION PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

MARRAKECH (MAROC), le 12 NOVEMBRE 2016

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le Parlement du Royaume du Maroc et l'Institut Francophone du Développement Durable (IFDD) ont organisé une réunion parlementaire à Marrakech, à l'occasion de la 22^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP22).

Cette rencontre a connu la participation de délégations de plusieurs pays membres de l'APF, de représentants d'organisations interparlementaires nationales, régionales et de la société civile.

Les participants ont débattu à cette occasion de questions ayant trait notamment au rôle des parlements dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques adopté lors de la 134^e Assemblée générale de l'UIP tenue à Lusaka, en Zambie.

Lors de cette rencontre, il a été souligné l'importance des parlementaires comme acteurs officiels dans les négociations relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il a été également souhaité que les réunions parlementaires à l'occasion des CdP deviennent des rencontres parlementaires sur les changements climatiques.

Elle avait aussi pour but de coordonner les positions des parlementaires francophones et de leur permettre d'avoir accès à une synthèse actualisée des principaux enjeux de la CdP22 et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Quatre priorités avaient été pour l'occasion fixées par la présidence marocaine de la CdP 22, à savoir :

- La concrétisation des contributions nationales,
- La mobilisation des financements,
- Le renforcement de l'adaptation,
- Et, le développement technologique.

Les experts dépêchés par l'IFDD ont présenté les points majeurs de l'accord de Paris puis les grands enjeux des négociations de la CdP22. Les débats avec les parlementaires francophones ont également porté sur les positions des principales Parties aux négociations et le rôle à jouer par les élus dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les Experts de l'IFDD ont ainsi formé et sensibilisé les parlementaires francophones sur l'importance de la ratification de l'Accord de Paris et sa transposition dans la législation nationale.

Les parlementaires francophones ont pu faire entendre leurs points de vue et partager leurs préoccupations. Ils ont réaffirmé leurs vœux de renforcer le contrôle du respect des engagements nationaux et internationaux et d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes en matière d'action climatique.